

**SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE**  
**1180 Chemin de Rajat**  
**BP 25**  
**38540 HEYRIEUX**

**N° 11/16**

**ATTRIBUTION MARCHÉ**  
**GASOIL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

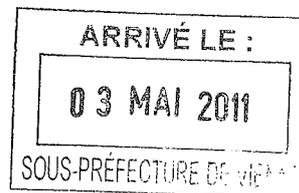
L'AN DEUX MILLE ONZE, le 22 avril  
Le bureau dûment convoqué le 5 avril 2011  
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT  
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008  
S'est réuni en session ordinaire au SMND  
Sous la présence de Monsieur NIVON

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 9

**PRESENTS :**

Monsieur NIVON Michel  
Monsieur LEVY Henri  
Monsieur LAVERGNE Louis  
Monsieur PINOT Jacques  
Monsieur GELIN Maurice  
Monsieur LOVET Jean-Pierre  
Monsieur BERNARD Marc  
Monsieur MARIN Jean  
Monsieur CICALA David



**EXCUSE :**

Monsieur QUEMIN André

Il est exposé :

Afin de renouveler le marché de gasoil pour l'approvisionnement de son parc de véhicules, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné a lancé une consultation en appel d'offres ouvert compte tenu du montant de l'opération.

Le marché est alloti ainsi :

- Lot n° 1 : fourniture de gasoil par cartes accréditatives pour les véhicules du site de Bourgoin Jallieu.
- Lot n° 2 : fourniture de gasoil pour la cuve de stockage du site d'Heyrieux.

Il s'agit d'un marché à bons de commande qui prévoit des quantités annuelles minimum et maximum fixées par lot et établies ainsi :

<b>GASOIL</b>	Quantité minimum annuelle	Quantité maximum annuelle
Lot n°1	80 000 litres	200 000 litres
Lot n°2	400 000 litres	650 000 litres

L'analyse des offres a été réalisée par les services techniques.

La commission s'est réunie le 22/04/2011 à 14h00 afin d'attribuer le marché. Le quorum étant atteint, la commission a pu valablement délibérer. Outre les membres désignés par délibération en date du 14/05/2008, un membre technique qualifié invité a participé à cette commission.

La commission au vu du contenu des plis réceptionnés a validé l'admission des quatre candidatures.

A l'issue de l'étude de l'analyse des offres, la commission a attribué le marché ainsi :

- Lot n° 1 : attribué à la société TOTAL RAFFINAGE MARKETING - 562 avenue du Parc de l'île - TOT 008 - 92029 NANTERRE Cedex - pour son offre de base.  
Montant estimatif (base tarifs publics de février 2011) de 116,74 € HT/hectolitre avec une remise de 1.67 € HT/hectolitre, soit un montant estimatif de 115.07 €.HT/hectolitres.  
Montant total estimatif annuel, remise déduite, pour une consommation estimative de 130 000 litres /an, de 149 591 € HT soit 178 910.83 € TTC.  
Montant total estimatif du marché - durée 4 ans - base 130 000 litres/an - de 598 364 € HT, soit 715 643.34 € HT

- Lot n° 2 attribué à la société STREICHENBERGER/ESLC SERVICES – 22 rue Eugène Henaff – 69200 VENISSIEUX.  
Montant estimatif (base tarifs publics de février 2011) de 117,76 € HT/hectolitre avec une remise de 11.30 € HT/hectolitre, soit un montant estimatif de 106.46 €.HT/hectolitres.  
Montant total estimatif annuel, remise déduite, pour une consommation estimative de 510 000 litres /an, de 542 946 € HT soit 649 363.41 € TTC.  
Montant total estimatif du marché - durée 4 ans - base 510 000 litres/an - de 2 171 784 € HT, soit 2 597 453.60 € HT

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 22 avril 2011**

**Le Président  
M. NIVON**



Par délégation  
**Henri LEVY**  
*Vice-Président*